



LUDES LE COQUET LA GAZETTE

N° 70 Novembre 2014 à parution irrégulière

SOMMAIRE	Conseil municipal : compte-rendu	P1	Etat civil et Section locale	P5
	Evènements à venir	P2	Sapin de Noël et mamans bricoleuses	P5
	Histoire locale et patrimoine	P2-3	Grand angle et contact	P6
	Vie communale	P4		

CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014 :

ÉTAIENT ABSENTS : M. TOCUT Alain (pouvoir à M. RULLAND Nicolas)
MME Bérengère BRÉZILLON

- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 d'un montant de 19 780.00 € H.T. (réparation en partie du réseau EP) au marché de réfection des rues Carnot et Saint Vincent avec l'entreprise COLAS Est.
- ❖ **DÉCIDE** de proposer M. Jean-Pierre JULLIEN, comme titulaire extérieur en vue de la Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- ❖ **FIXE** le tarif d'occupation du domaine public par la terrasse du bar-restaurant « Le Coquet » soit 10 € par an à partir de janvier 2015.
- ❖ **PROCÈDE** à un virement de crédits sur le budget primitif 2014 du compte 61521 (terrains) au compte 6574 (Subventions de fonctionnement aux associations) d'une somme de 150 €.
- ❖ **DÉCIDE** d'allouer une subvention :
 - pour les coopératives scolaires de Ludes et Mailly (jouets Noël à raison de 30 €/enfant)
 - pour l'association de LM l'école soit 800 €
- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims correspondant au remboursement de la part du salaire chargé de la secrétaire de mairie pour le temps consacré à la facturation mensuelle des garderies des Petits Bouchons.
- ❖ **DÉCIDE** de prescrire la révision du POS et l'élaboration d'un PLU au vue de la caducité des POS au 31 décembre 2015 (application de la loi ALUR).
- ❖ **DÉCIDE** de mandater le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence de bureaux d'études pour la révision du POS et l'élaboration d'un PLU.

Questions diverses :

- Présentation d'un projet d'implantation de magasin type « supermarché » d'une surface d'environ 800 m² sur la réserve foncière du futur lotissement par M. Docq.
- Point sur l'avancement des travaux du lotissement, dernière phase de réflexion sur les différents réseaux avant l'appel d'offres.
- Le bureau de l'association « LM L'école » a été renouvelé. Mme Ludivine REMY reste présidente.
- Les tonneaux et jardinières de la commune seront rentrés avant l'hiver pour nettoyage.
- Présentation du projet d'habillage de la bouteille de champagne de la commune « Cuvée des Greffières ». L'habillage des bouteilles sera effectué par la CRVC.
- La section locale organisera des plantations de rosiers aux entrées de notre village. Un appel aux dons à la population sera proposé. De plus, la mise en place d'un sentier pédestre sur notre territoire est en cours d'étude.
- Dans le cadre du chemin des crèches :
 - o Un marché de Noël est programmé le 6 décembre de 13h à 19h et le 7 décembre de 10h à 19h à la salle des fêtes.
 - o un concert des chorales « La Luyate » et « A 4 Voix » aura lieu le 14 décembre à 15h30 à la salle des fêtes.

Le maire, Nicolas RULLAND

ÉVÈNEMENTS À VENIR

9 novembre

Bourse MILITARIA
Salle des fêtes de 8h à 15h.

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement place de la République à 10 h 15
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
- Dépôt de gerbe au cimetière.
- Vin d'honneur à la salle des fêtes.

5 décembre

Illuminations du sapin de Noël géant
Dégustation de vin chaud ou de chocolat chaud de
l'Amicale des Sapeurs-Pompiers devant le kiosque de
17h30 à 19h.

6 et 7 décembre

Marché de Noël à la salle des fêtes.
Samedi 6 décembre de 13 à 19h.
Dimanche 7 décembre de 10h à 19h.

14 décembre

Concert des chorales « La Luyate » et « A 4 Voix »
à la salle des fêtes à 15h30.

19 décembre

Dégustation de vin chaud ou chocolat chaud par
l'Amicale des Sapeurs-Pompiers devant le kiosque de
17h30 à 19h.

HISTOIRE LOCALE ET PATRIMOINE

LETTRE DE GUERRE 1914-1918

A la veille du centenaire de la première guerre mondiale, j'aimerais partager avec vous, des extraits de lettres que mes arrière grands-parents, Georges Sohet (1876-1944) et Lucile Sohet née Forget (1876-1957), se sont échangées à raison d'une lettre tous les jours entre août 1914 et novembre 1918. Ils étaient parents de trois enfants Cécile (1899), Lucien (1906) et Prosper (1912).

Extrait de la lettre du 26 novembre 1914 date anniversaire de leur mariage.

« Tu ne dois pas avoir chaud avec cette neige, les pauvres soldats sont plus à plaindre que jamais. Pense donc, il y a 16 ans, quel beau jour auprès d'aujourd'hui, tous les ans on fête l'anniversaire mais que veux-tu ce sera pour ton retour. J'espère que bientôt nous aurons du changement, car les troupes s'amènent. Il est vrai que l'on nous remplace les noirs par les tirailleurs algériens, le canon sonne bien mais nous n'avons jamais entendu aussi près, ce sont nos grosses pièces qui tirent à Verzenay. »

Extrait de la lettre du 23 août 1915

« Pourriez-vous Mr le colonel donner une permission de vendange en date du 20 septembre à mon mari Georges Sohet 6^e compagnie 46^e régiment. Ayant 1 hectare ½ de vignes que j'ai fait tout mon possible pour mener à bien. Le marchand qui achète nos raisins nous a fait parvenir la nouvelle qu'il est dans l'impossibilité d'acheter puisque sa maison de commerce est à Reims qui est continuellement bombardé. Ce qui me force à faire notre vin, dont je suis incapable de préparer les fûts et pressurer les raisins.

Vu pour légalisation de la signature de Mme Georges Sohet, nous certifions que sa demande est fondée et donne un appui favorable. Le maire Alfred Canard. »

Extrait de la lettre du 4 février 1917

« Quand je pense que par ce temps-là que tu vas être de garde et retourner en 1^{ère} ligne, quel serment de cœur cela me fait, comme il te faut beaucoup de courage...Surtout ne te négliges en rien, occupez ce que tu as besoin d'alcool et achète du vin, tout ce qu'il te faut si tu peux. Sois tranquille pour nous ...avec la vache nous avons le lait que nous avons besoin, je préfère en vendre moins et faire un repas au lait de temps en temps ce qui est un régal. Cécile fait la tournée pour les soldats tuberculeux, hier elle est allée à Chigny pour acheter du fil, il n'y en a pas ici ni pétrole non plus. Elle a eu des nouvelles de la fille G., qui n'a plus voulu de son fiancé par ce qu'il était trop défiguré, et c'est L. qui s'est mariée avec. »

Extrait de la lettre du 5 avril 1918

« On vient de faire partir les notables de Reims, et nous l'évacuation est remise à une date ultérieure. Il faut se laisser bercer par le mouvement. Donne-moi un conseil s'il nous fallait partir, faut-il chercher une adresse ou partir à nos frais assez loin pour ne plus entendre le canon. C'était dans le midi qu'on devait aller et on devait nous procurer du travail. En ce moment on fait une annonce que les personnes ayant quittées la localité s'ils veulent revenir que c'est à leurs frais et à leurs risques et périls. Par ordre du préfet aucun enfant au-dessous de 13 ans et toute personne qui ne travaille pas la terre n'a pas le droit de revenir. Je viens de vendre à Besserat des bouteilles à 0.55F et quelques litres à 0.30F. Les paquets étaient prêts à partir on va les démonter car nos armoires sont vides, comme matériel pour les vignes la soufreuse et l'arrosoir sont à Juvigny, une partie de tes outils les meilleurs, notre linge aussi...

Beaucoup déjà sont partis en laissant leur clef à la mairie. Il n'y a presque plus d'enfants au pays probable qu'on ne fera plus l'école. Les enfants peut-être qu'on viendra les chercher en auto. Dis-moi comment faire...on ne va laisser que ceux qui peuvent travailler aux champs ou aux vignes...Nos vignes étaient reconstruites faudra-t-il les abandonner. ? »

Extrait de la lettre du 30 juillet 1918

Lettre de Georges à Lucile qui est évacuée à Bourg Saint Christophe dans l'Ain.

« Merci pour ta lettre Maintenant ils n'ont plus de bile à se faire à Ludes, c'est finir pour les boches. Ils réussissent encore à faire du mal mais n'avanceront plus. Il est trop tard pour eux, leur coup est raté. Je suis heureux de ma Cécile qui est si gentille et courageuse et mes petits obéissants et polis. »

Georges est gazé dans les tranchées à Saint Mihiel, proche de Verdun.

Extrait de la lettre du 8 novembre 1918, Bourg Saint Christophe

« Je reçois à l' instant ta bonne lettre du 4 novembre, mais ne te fais pas de mauvais sang, guéris toi bien, prends la vie comme elle vient, nous te soignerons de notre mieux. Tu verras, nous vivrons comme par le passé avant notre épreuve, si tu n'es plus aussi fort nos enfants s'efforcissent et avec moi nous arriveront. Tu verras, notre plus grand désir est de t'avoir et de te rendre heureux. Nous prions bien pour que tu ne te sentes plus de ces maudits gaz. Avant de te quitter, il faut que je te dise qu'à Lyon de l'un à l'autre on se disait que l'armistice était signé. Si c'est vrai, la paix sera bientôt faite. Pense donc quelle joie quand ça sera. Courage espoir confiance, pense bientôt tu seras avec nous. »

Christelle SOHET

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Le marché de Noël

Nous vous invitons à venir découvrir le 13ème Marché de Noël qui se tiendra dans la Salle des Fêtes de Ludes

- le samedi 6 décembre de 13h à 19h
- le dimanche 7 décembre de 10h à 19h

L'occasion vous sera offerte d'y trouver des idées cadeaux pour remplir la hotte du Père Noël, tels que : truffes de la montagne de Reims, cafés de qualité, peintures, décorations et encore bien d'autres surprises.

Nous comptons sur votre présence

Conseillère municipale, Pascale DELABRUYÈRE

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

ERRATUM :

Dans notre gazette n° 69, le tableau des associations de Ludes ne mentionnait pas l'association « Premiers Pas ». Nous sommes désolés pour cette omission car notre halte-garderie est une véritable institution pour petits et grands Ludéens.

Association « Premiers Pas ».

Président : Fernand FAYOLA.

Contact : 03.26.61.14.57

COMMISSION VOIRIE

Aménagement du carrefour RD9/RD33

Comme vous avez pu le constater, des travaux de réfection des ilots sont en cours au croisement LUDES-PUISIEULX.

Un réaménagement global de l'intersection est à l'étude jusqu' au printemps prochain.

Il consisterait à supprimer la voie de décélération venant de REIMS. Des usagers allant vers Louvois empruntaient dangereusement cette voie de décélération pour doubler sur la droite des véhicules tournant vers Puisieulx.

Il est à l'étude de réduire la largeur de la route RD33 sortant de Ludes, afin d'éviter que 2 véhicules ne s'arrêtent côte à côte au niveau du stop et masquant la visibilité.

Tout ceci demande réflexion !

Premier adjoint, Jean-Pierre JOREZ

VIVRE ENSEMBLE

L'automne arrive quelques règles de bon voisinage.

Du vert chlorophylle, elles passent au roux lumineux et doucement tombent sur les trottoirs. Certes poétique mais également glissant. Les feuilles d'automne s'accumulent sur le long des trottoirs.

Selon la réglementation en vigueur, chacun est responsable de son pas-de-porte et donc de ses feuilles.

A l'instar du déneigement, chaque habitant est tenu de débayer son entrée de maison et de commerce. En cas d'intempéries, les feuilles mortes présentent un risque de chute pour les piétons.

Vignes et déchets. Stop aux déchets sauvages !

On ne peut que déplorer que certaines personnes se débarrassent de leurs déchets le long des vignes. Même si vous n'êtes pas responsable de cette pollution, il est de la responsabilité de tous d'assurer la propreté du vignoble et donc d'enlever ces ordures. Merci pour votre participation citoyenne.

INFORMATION GENDARMERIE

Opération de sensibilisation

Le passage à l'heure d'hiver est propice aux cambriolages. On assiste chaque année, en automne, à une recrudescence des cambriolages à la tombée du jour. La gendarmerie met en place une campagne de prévention. Vous pouvez trouver sur le site du Ministère de l'intérieur des informations préventives pour limiter les cambriolages. <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>

LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET PETITE ENFANCE.

Rythmes scolaires

Merci à tous pour vos dons apportés à l'école ou à la mairie. Mais pour concrétiser certains projets, il nous manque encore du fil et des boutons. Ces petites fournitures se cachent peut être dans le fond de vos tiroirs. Cela nous serait très précieux.

Adjoint Scolaire, Fanny Sayer

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS : avec nos sincères condoléances

COLLIN Monique le 11 septembre 2014

THIBAUT Roberte le 14 octobre 2014

LECLÈRE Roger le 2 novembre 2014

MARIAGE : avec tous nos vœux de bonheur

DUFFOUR Jonathan et TANABENE Mouna

le 11 octobre 2014

SECTION LOCALE

La commune de Ludes va s'embellir par le biais de la section locale du Syndicat Général des Vignerons qui subventionne la plantation de rosiers aux entrées du village. Un sentier pédestre de 8 km à travers le vignoble de Ludes est en projet (les viticulteurs du village ont déjà été informés de nos ambitions). Cependant, l'embellissement et le développement du village est l'affaire de tous les Ludéennes et Ludéens et afin de nous aider à réaliser ce beau projet, nous comptons sur votre générosité et vous invitons à participer par un don à l'ordre de la Section Locale à retourner à la Mairie. Par avance merci de votre participation.

La section locale

SAPIN DE NOËL

Au cœur de l'hiver, le temps des fêtes est un moment convivial, à cette occasion, un sapin de Noël géant prendra ses quartiers d'hiver près du kiosque.

Lors de la première illumination, le vendredi 5 décembre, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Ludes organisera de 17h30 à 19h, une dégustation de vin chaud ou de chocolat chaud, ainsi que le vendredi 19 décembre.

Des sapins de Noël seront distribués dans les rues du village, nous vous laisserons la joie (aux petits et grands lutins du père Noël), de les décorer et ainsi de reprendre l'esprit des fêtes.

MAMANS BRICOLEUSES

Des idées plein la tête, des doigts agiles dans une ambiance festive. Voici le secret des mamans bricoleuses qui tous les ans relèvent le défi de transformer vieux livres, pots et autres objets voués au recyclage en féerie de Noël. Le rendez-vous est pris pour se retrouver tous les mardis à 20h30 la salle au-dessus de la mairie.

Cette année, on recherche plus particulièrement des cadres récents ou anciens mais aussi des tissus unis ou à motifs, des rubans et des déco de Noël qui n'ont pas trouvé sapin à leur « pied » !

Vous pouvez directement déposer vos trouvailles :

- * chez Mélanie Dumargne au 16 rue Victor Hugo à Ludes tel : 03-26-02-96-56 où 06-98-81-90-11
- * ou à la mairie de Ludes aux heures habituelles d'ouverture.

Merci pour votre soutien. On vous attend avec impatience au marché de Noël !

Mélanie Dumargne de la part des mamans bricoleuses

G RAND ANGLE

DE FIL EN AIGUILLE

Lorsque vous découvrirez les ouvrages de Bernadette votre maître mot sera « Patience » mais elle vous répondra non « Passion ! ».

Bernadette Ranson a été comptable durant toute sa vie professionnelle dont 37 ans dans une maison de Champagne de Chigny-les-Roses. Presque une évidence d'être comptable lorsque, comme elle, on aime les chiffres. Mais Bernadette sait également conjuguer chiffres et fils (coton, laine, lin etc....), ainsi elle touche du doigt ses passions : LA BRODERIE et LA DENTELLE.

Aujourd'hui, Bernadette s'est orientée vers une méthode de dentelle peu courante dans notre région : la dentelle aux fuseaux dite « dentelle du Puy ».

Comment naît une telle passion ?

Enfant, Bernadette aime regarder sa mère coudre, crocheter, tricoter et très vite elle eût un ouvrage dans les mains. Bien plus tard, elle achète le manuel et le matériel nécessaires à la parfaite dentelière du Puy. Après quelques essais insatisfaisants malgré ses compétences dans d'autres domaines, elle réalise très vite qu'elle ne possède pas toutes les bases et met de côté ses fuseaux. Durant des années, elle prendra plaisir, non seulement à coudre, crocheter et tricoter, mais aussi à broder certains ouvrages en passant jusqu'à 400 voire 600 heures pour les réaliser.

En 2011, l'heure de la retraite a sonné et Bernadette ressort ses fuseaux lorsqu'elle apprend qu'une association de Magenta organise des stages de « dentelle aux fuseaux » à la salle polyvalente de Ay.

3 mois d'apprentissage furent nécessaires avant qu'elle, ne réalise son premier napperon dans le respect de la tradition.

A ce jour, elle a confectionné plusieurs dizaines d'ouvrages tous plus délicats les uns que les autres, qui vont du napperon au tableau.

Bernadette réalise aussi de toutes petites suspensions d'une totale finesse, en particulier sur le thème de Noël, à accrocher dans les sapins. Lors du prochain Marché de Noël à la Salle des Fêtes de Ludes les 6 et 7 décembre, vous aurez l'occasion de découvrir et aussi d'acheter ses jolies décorations réalisées avec tant de délicatesse.

Christelle SOHET

C ONTACT

Si vous voulez recevoir des informations, nous vous invitons à nous transmettre votre adresse mail à l'adresse de la mairie ludeslecoquet@wanadoo.fr

Commission COMMUNICATION

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30.

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly-la-montagne :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 18h.

La déchèterie de Sillery n'est plus accessible.